

Madame, Monsieur,  
Chers parents,

Votre enfant n'aura pas classe le jeudi 5 décembre. Nous regrettons que la réforme des rythmes scolaires se mette en place dans la précipitation et la cacophonie. Elle jette le trouble dans les écoles qui ont besoin de sérénité. Pendant ce temps, les conditions d'apprentissage des élèves et nos conditions d'exercice du métier restent difficiles. La mise en place de la réforme des rythmes monopolise toute la politique éducative actuelle et empêche toute avancée sur les principales difficultés de l'école ( programmes trop chargés, classes aux effectifs trop lourds, manque criant de remplaçants, formation continue des enseignants).

Comme vous, nous avons à cœur que la scolarité de vos enfants se déroule dans les meilleures conditions possibles. Vos enfants sont nos élèves : leur réussite est un objectif partagé, une préoccupation commune et quotidienne.

Les conditions de cette réussite passent nécessairement par des améliorations qui relèvent du « bon sens » : un allègement des effectifs dans les classes, « plus de maîtres que de classes » pour permettre aux élèves de travailler en petits groupes, des personnels spécialisés pour les aider sur le temps scolaire, des remplaçants en nombre suffisant, des enseignants qui disposent de temps pour réfléchir collectivement et de la formation pour améliorer leurs pratiques.

Vos enfants, nos élèves, ont également besoin d'une réforme des rythmes scolaires réussie. Réformer le rythme de l'école c'est incontestablement prendre le temps de la réflexion et de la concertation. Cette réforme a été menée dans la précipitation, sans concertation et le ministre reste sourd au mécontentement croissant des enseignants et des parents. Or, cette réforme nous inquiète très fortement car elle s'applique de façon inégale sur tout le territoire ( au niveau du contenu du périscolaire : garderie ou activité, qualité variable des activités...), provoque une perte de repères des enfants par rapport aux temps scolaires et aggrave leur fatigabilité (les enfants ont des journées aussi longues qu'avant avec des semaines plus longues (une demi-journée supplémentaire)

En conséquence, nous demandons la suspension de cette réforme, une réécriture du décret et la mise en œuvre d'un budget indispensable pour assurer réellement et concrètement la priorité au primaire annoncée.

***Nous vous invitons également à nous rejoindre devant la sous-préfecture de Chalon sur Saône le jeudi 5 décembre à 17h30 où les syndicats enseignants SNUipp71-FSU, SNUDI 71- FO, CGT éduc'action 71 demanderont à être reçus par le sous-préfet et les députés de Saône et Loire.***

Nous comptons sur votre compréhension comme sur votre soutien et vous prions de croire à notre engagement sans faille en faveur d'une école de la République qui favorise la réussite de tous.

Les enseignants de l'école

